

L'INONDATION & VOUS

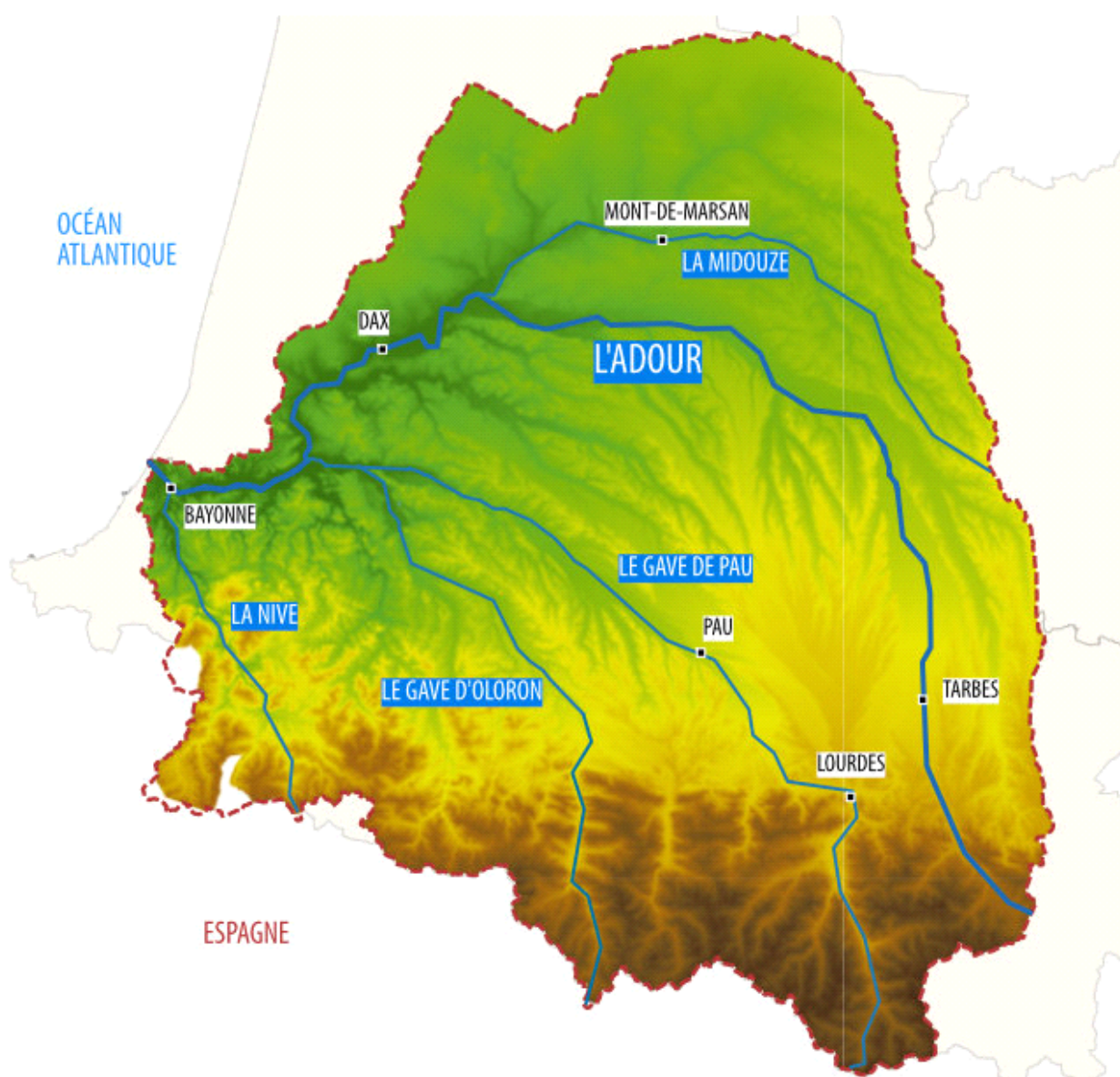
Les crues du territoire



Réalisation graphique : lum-n.fr

Le territoire est soumis au débordement de l'Adour et ses affluents qui provoquent des inondations dites lentes.

Aussi appelées **inondations de plaine**, elles sont provoquées par la montée des eaux d'un cours d'eau à faible pente. Elles ont l'avantage de pouvoir être anticipées mais peuvent avoir des lourdes conséquences en raison de leur durée d'immersion. Les bâtiments peuvent ainsi être fragilisés et les personnes isolées **pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines**.



Le territoire peut également subir des **inondations liées à de fortes précipitations**. L'eau qui tombe ne peut plus s'infiltrer dans le sol en raison de :

- son appauvrissement, notamment lié à l'urbanisation en ville et aux pratiques agricoles intensives dans les milieux ruraux (risque de ruissellement)
- la saturation en eau des sols lors des périodes pluvieuses (risque de remontée de la nappe phréatique)

Une inondation peut aussi avoir plusieurs causes en même temps !

En plus de la topographie et de la pluviométrie, les crues sur le secteur dacquois peuvent être aggravées par deux autres phénomènes :

- la marée, lorsque les coefficients sont importants,
- la fonte des neiges sur les Pyrénées.

C'est ainsi l'ensemble du bassin versant de l'Adour qui peut impacter les inondations.

Plus d'info sur :
www.inondation-papi-dax.fr

INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

PAPI
AGGLOMÉRATION
DACQUOISE

MACS
Communauté de Communes
Marenne Adour Côte-Sud
GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

**PRÉFET
DES LANDES**
Liberté
Égalité
Fraternité

**TERRES
DE
CHALOSSE**
communauté de communes

Union Européenne

RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Avant

FACE À L'INONDATION, AYEZ LES BONS RÉFLEXES!



*Écouter les
informations sur la
météo*



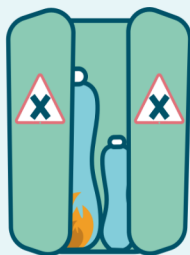
*S'informer sur le risque
inondation sur sa
commune et son quartier*



*Prévoir un moyen de
surélever le mobilier*



*Prévoir la mise en
sûreté des véhicules*



*Mettre à l'abri les produits
sensibles (chimique,
entretien, médicament...)
pour éviter une pollution*



*Préparer un kit
d'urgence (nourriture
périssable, eau potable,
lampe de poche)*

Pendant

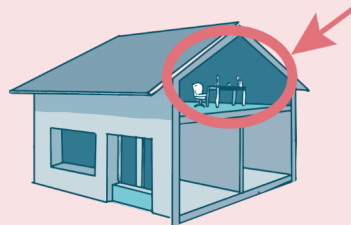
**FACE À L'INONDATION,
AYEZ LES BONS RÉFLEXES!**



*S'informer sur la montée
des eaux (mairie, Météo-
France, Vigicrue...) et
respecter les consignes*



*Couper le gaz et
l'électricité*



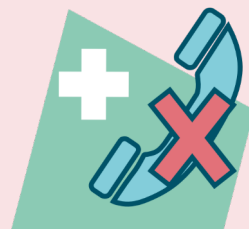
*Se mettre en
hauteur (monter
à pied à l'étage)*



*Ne pas prendre la voiture
même pour aller
chercher vos enfants
(l'école s'occupe d'eux)*



*Se préparer à
évacuer dès que les
autorités en
donnent l'ordre*



*N'appeler les secours
qu'en cas de réel
danger pour éviter
de saturer le réseau*

Après

FACE À L'INONDATION, AYEZ LES BONS RÉFLEXES!



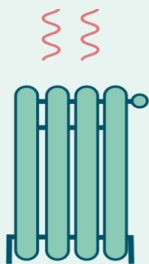
*Attendre les
consignes pour
sortir*



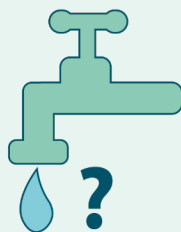
*Nettoyer les murs,
aérations et sols*



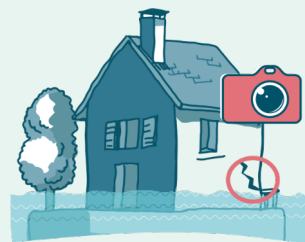
*Rétablir le courant
uniquement sur
installation sèche*



*Chauffer dès
que possible*



*S'assurer auprès de la
mairie que l'eau est
potable avant de boire*



*Évaluer et
photographier les
dégâts puis contacter
son assurance*

**FACE À L'INONDATION,
AYEZ LES BONS RÉFLEXES !**



Numéros utiles :

Sapeurs-pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Mairie de Onard : 05 58 98 95 11

Communauté de communes Terres de Chalosse : 05 58 98 45 88

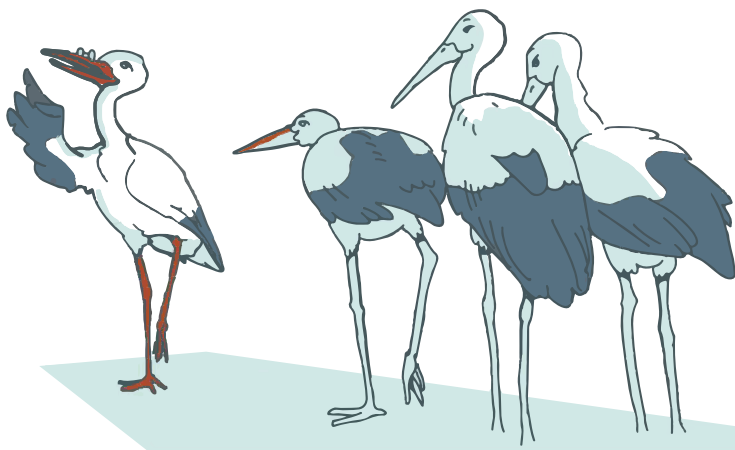


Le service de prévision des crues a mis en place un réseau de surveillance en temps réel qui analyse la hauteur d'eau et les débits des cours d'eau. Ces données sont analysées quotidiennement par les prévisionnistes qui émettent par la suite des bulletins d'informations ainsi qu'une cartographie de l'état des cours d'eau.

Toutes ces données sont consultables sur le site vigicrue.gouv.fr

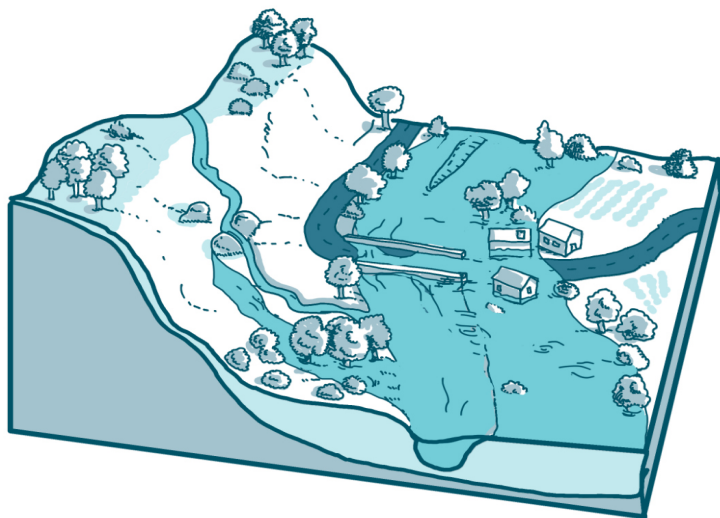
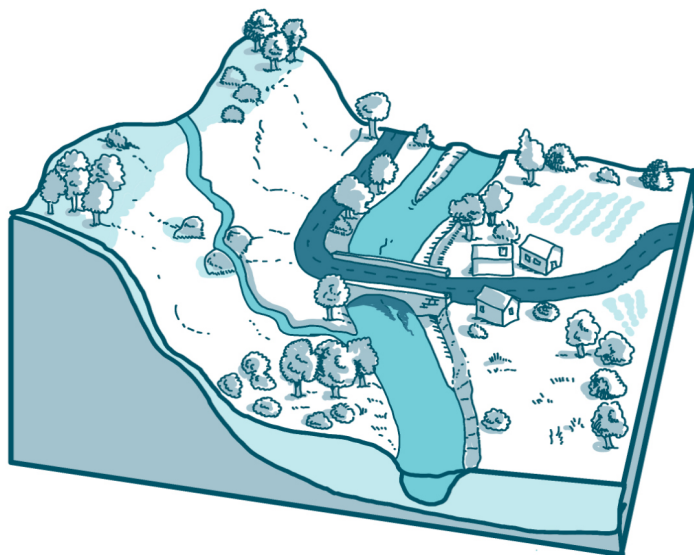


Contrairement aux idées reçues, une crue décennale ne signifie pas qu'elle arrive tous les dix ans ! Cela signifie qu'elle a chaque année, une chance sur dix de se produire. Par extension, une crue biennale a une chance sur deux d'arriver chaque année, et une crue centennale a une chance sur cent d'arriver chaque année.



Lit mineur

Le lit mineur correspond au niveau d'écoulement du cours d'eau en temps normal (hors crue et étiage).



Lit majeur

Le lit majeur correspond à l'espace maximal d'étalement du cours d'eau lorsque celui-ci est en crue. Lorsque la montée des eaux impacte des enjeux, on parle d'inondation.

Il existe plusieurs outils et dispositifs permettant de connaître le risque inondation et de vivre avec.

Certaines communes sont dotées d'un **plan de prévention du risque inondation (PPRi)** qui réglemente les zones constructibles et peut imposer certaines conditions de construction.

Le **plan communal de sauvegarde (PCS)**, permet de recenser les moyens techniques et humains disponibles lors d'un événement et définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information et la protection de la population.

Le **programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)** a permis de faire un état des lieux du territoire vis-à-vis des inondations et d'amener les acteurs locaux à mettre en place différentes mesures pour réduire l'impact du risque inondation.



Crue du 2 février 2021 à Onard



© Mairie Onard

Les échelles dites "limnimétriques" servent à mesurer le niveau de l'eau !



© Institution Adour

Ne prenez pas la voiture sur une route inondée !



© Mairie Onard

Réalisé avec le concours financier de :



Union Européenne

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MACS
Communauté de communes
Marenne Adour Côte-Sud

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION



communauté de communes



Plus d'info sur :
www.inondation-papi-dax.fr



PAPI
AGGLOMÉRATION
DACQUOISE



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques